

PUBLICATION INTERNE ET EXTERNE

La ville de Fontaine recrute un-e
CHARGÉ-E DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
Pour sa Direction des Ressources Humaines

La Ville de FONTAINE, 4ème commune de l'agglomération grenobloise avec 22 500 habitants, recherche un-e Chargé-e de prévention des risques professionnels dans le cadre d'une vacance de poste.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Au sein du service Ressources Humaines, il-elle sera chargé-e d' assister et conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

Identifier et analyser les conditions de santé et de sécurité au travail au sein des services municipaux et du CCAS

- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail,
- Organiser et suivre un plan d'action de prévention et actualiser le «document unique»,
- Analyser les accidents de service,
- Participer à l'analyse des demandes de maladie professionnelle,
- Participer aux études de postes et mettre en œuvre les aménagements de postes (en lien avec la médecine de prévention).

Élaborer des dispositifs de prévention et proposer des améliorations de l'organisation et de l'environnement de travail

- Intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, aménagement de locaux, d'achats d'équipement...,
- Participer à l'élaboration du programme pluriannuel de prévention et coordonner sa mise en œuvre.

Conseiller et assister l'autorité territoriale, le CHSCT, les services et les agents

- Conseiller dans la définition des actions,
- Formuler des avis, des propositions et/ou des rapports d'aide à la décision,
- Proposer et argumenter auprès des managers sur les moyens de mise en œuvre,
- Assister aux réunions CHSCT (ou exceptionnellement CT) dans le cadre de son périmètre d'action.

Coordination technique des missions des assistants de prévention

- Coordonner le réseau des assistants de prévention et leurs actions,
- Animer les réunions de travail et définir un calendrier d'actions,
- Mettre en place des indicateurs de suivi,
- Identifier les besoins de développement des compétences des assistants de prévention.

Élaborer divers rapports, bilans, statistiques relatifs à la santé la sécurité et suivi des registres obligatoires

Actualiser des connaissances et veille réglementaire et technique et les diffuser

Informier, sensibiliser et former à la santé et sécurité au travail

- Élaborer un plan de formation en santé et sécurité,
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de formations obligatoires,
- Concevoir des outils d'information et de sensibilisation.

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT-E

- Formation supérieure en lien avec l'hygiène et la sécurité.
- Expérience significative sur un poste similaire demandée,
- Maîtrise du statut de la fonction publique territoriale en particulier en matière de santé,
- Maîtriser les techniques de contrôle de la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail,
- Discrétion professionnelle, confidentialité, neutralité,
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer,
- Sens de la communication et capacité pédagogique.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste permanent à temps complet, ouvert aux titulaires ou aux contractuels.
- Cadre d'emploi des Techniciens ou Rédacteurs territoriaux (B),
- Rémunération : rémunération statutaire, régime indemnitaire sur le cadre d'emploi des Techniciens territoriaux/ Rédacteurs territoriaux (B).
- Date limite de dépôt des candidatures : **31 janvier 2021**

Les candidatures avec lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville B.P. 147 - 38603 FONTAINE CEDEX (ou recrutement@ville-fontaine.fr).